



La vie des personnes âgées en établissement...
Une réalité qui nous concerne tous ...
Pour aujourd'hui ? Pour demain ?

AFAPAHE

Association des Familles et Amis des
Personnes Âgées Hébergées en
Etablissement

La Roche sur Yon le 05/06/2020

à Monsieur le Ministre de la Santé

Monsieur le Ministre,

Je suis présidente d'une association départementale de familles de résidents en EHPAD, en Résidence Autonomie et en MARPA basée en Vendée. Notre objectif est de participer à l'amélioration des conditions de vie des personnes âgées en établissement.

Personne n'était préparé à gérer une crise sanitaire comme celle provoquée par le coronavirus COVID 19, pas plus les personnes âgées que leur famille, ou les directeurs d'établissement.

Rapidement notre association a pris l'attache de la délégation territoriale de l'ARS de Vendée et nous avons pu échanger au cours d'une audio conférence le 2 avril dernier. Nous avons, avec l'accord de l'ARS, diffusé largement aux familles le contenu de cette discussion, ce qui a été très apprécié.

Des mesures drastiques ont été prises sur l'ensemble du territoire français, quelle que soit la situation locale. Pour un département comme le nôtre, relativement épargné par la COVID 19, les différentes étapes du dé-confinement deviennent un véritable calvaire pour les personnes âgées. Le summum vient d'être atteint avec l'annonce faite dans le communiqué de presse du 01/06/2020 d'un élargissement des visites alors que le protocole du même jour rend cet élargissement impossible à réaliser pour la plupart des établissements en raison des contraintes matérielles imposées.

Pôle Associatif n° 41 – 71 Bd Aristide Briand – 85000 LA ROCHE SUR YON
Tél : 07.66.36.84.27 Courriel : afapahe@free.fr www.fnapaef.com/afapahe

Que devons-nous en conclure ? Que l'effet d'annonce est plus important que ce que vivent certains de nos concitoyens âgés ou leur famille ? Que le suicide d'une résidente de 94 ans dans un EHPAD de la Roche sur Yon n'est qu'un dommage collatéral ? Que le nombre croissant de syndromes de glissement des personnes âgées est un banal fait divers ?

Les propos du communiqué de presse ont fait entrevoir le bout du tunnel aux personnes âgées en évoquant des visites de leur famille pour la fête des mères et la fête des pères. Qu'en est-il vraiment ? Rien ! La déception des personnes âgées et des familles est à la mesure de l'espoir que vous avez fait naître.

En laissant la responsabilité de l'application des mesures que vous édictez au seul directeur de l'établissement, c'est bien sûr à lui que reviennent toutes les plaintes aussi bien des résidents (pour ceux qui peuvent encore les formuler) que des familles. Quant aux recommandations d'une consultation des conseils de vie sociale dans les différents protocoles elles étaient bien trop timides pour être interprétées comme prioritaires par les établissements, en ces moments difficiles.

Nous aurions souhaité une gestion départementale multipartite de cette crise sanitaire – ARS – Conseil Départemental – Établissements - Familles. Nous en avons fait la demande à Monsieur le Préfet de Vendée qui a répondu favorablement à notre demande de participation, mais au seul bilan de la crise.

Nous souhaitons, comme vous et comme les directeurs d'établissements, le maintien en bonne santé des personnes âgées. Or, ce que nous craignons aujourd'hui c'est que la prolongation de l'isolement de nos proches âgés leur nuise gravement. Le désespoir risque d'être aussi néfaste que la COVID 19.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes salutations distinguées

P/ le conseil d'administration,
La présidente,

Geneviève DALIZON